



Neuilly-Plaisance Inter-Action ¹
Société d'Économie mixte Locale

Le Président Directeur Général

RAPPORT D'EXPLOITATION DE L'ETABLISSEMENT

LE CHOUCAS

ANNEE 2019



Neuilly-Plaisance, le 26 août 2020

RAPPORT D'EXPLOITATION DE L'ETABLISSEMENT LE CHOUCAS

L'ANNEE 2019

1. Les chiffres et résultats 2019 (montants HT)

Au terme de l'exercice 2019, le Choucas affiche un nombre de 12 110 nuitées (N) et un chiffre d'affaires (hors ventes annexes) de 635 743 € (2018 affichait 11 911 nuitées pour 626 680 €).

Le prix moyen des ventes par nuitée est de 52.49 € pour 2019 (2018 : 52.61 €).

Le montant des ventes annexes 2019 est de 34 814 € (bar, boutique, repas, forfaits de skis) (2018 : 26 468 €).

Si on totalise les ventes des séjours avec les ventes annexes, cela donne une moyenne globale supérieure de 55.37 €. Comparativement aux autres exercices et notamment 2018 : 54.53 €.

Comme pour l'exercice de 2018, la dotation aux amortissements s'élève pour 2019 à 38 162 € et pèse fortement sur le résultat final (pour mémoire 32 032 € en 2018 et 9 643 € en 2017). Ce qui occasionne pour l'exercice 2019, un résultat négatif avec une perte de - 34 283 €.

Au cours de l'année, sur les séjours scolaires et périscolaires, nous avons constaté la hausse des charges sur les postes suivants :

- Eau16.54 %
- Combustible fioul et gaz22.83 %
- Electricité12.45 %
- Produit d'entretien16.94 %
- Achat nourriture8.12 %
- Achat boissons41.39 % (mariage en octobre)
- Entretien matériel de transport149.25 % réparation du car (étriers de freins, carrosserie et batterie)
- Assurance véhicule19.59 % sinistre en décembre 2018, inondation du sous-sol, suite
.....au débordement du torrent
- Spéléo escalade72.02 % (encadrement montagne pour collège mais pris en compte
.....en sus dans le prix de vente initial).



Le Président Directeur Général

Dans la gestion quotidienne, sur les séjours scolaires et périscolaires, nous constatons également la diminution du coût des postes suivants :

- Fourniture hôtelière..... - 9.75 %
- Moniteur de ski - 9.86 %
- Remontées mécaniques..... - 13.65 %

Les diminutions de coûts des activités hivernales mettent en lumière l'absence de certains groupes et ainsi une perte de CA.

Toutefois, en raison du calendrier des vacances scolaires 2019, la colonie de Pâques a bénéficié d'activités d'hiver et de printemps et a rencontré un vif succès dans les inscriptions (74 enfants).

2. Sur le plan fonctionnel

Achats 2017 (qui pèse sur les amortissements)

- Véhicule 8 places type jumpy 13.07.2017 20 775 €
- Autocar Navigo 01.07.2017 53 000 €

La charge importante des investissements réalisés en 2018 :

- Les huisseries de la salle à manger + l'extension de la cuisine 81 996 €
- Caisse imprimante bar.....06.08.2018..... 2 180 €
- Réfrigérateur Bosch06.08.2018 664 €

Cela engendre une dotation aux amortissements de 38 162 € sur l'année 2019 et oblige à une certaine prudence et vigilance sur les investissements futurs.

Un contrat de désinfection a été mis en place en 2019. En effet, l'année précédente, nous avons dû faire face à des punaises de lit. C'est donc deux fois par an que l'établissement est traité dans son intégralité contre tous les nuisibles.

Cette année, la visite de la répression des fraudes a eu lieu, notamment pour le contrôle de la cuisine et le respect des règles d'hygiène en matière de restauration. Le label « très satisfaisant » a été obtenu. Il est accolé au-devant de l'établissement. Ce label permet d'établir un classement des établissements recevant du public (19 juillet 2019) en terme de sécurité sanitaire.

Il est à noter la fermeture du domaine de la station de Sixt (il ne reste que deux téléskis). Cela occasionne des difficultés de déplacement pour notre clientèle sur les autres stations. Compte-tenu de la situation géographique de notre établissement par rapport aux domaines skiables, nous devons réserver et payer des navettes de ski bus, contrairement aux autres établissements qui ont un service régulier plus dense et gratuit.



Le Président Directeur Général

Ces nouvelles contraintes de déplacement ont des conséquences négatives sur l'activité hôtelière. Une baisse de clientèle a été constatée sur le mois de février 2019 qui s'est confirmée en février 2020. Le caractère de station « familiale » qui est très recherché et qu'offrait Sixt jusqu'alors n'existe plus. En conséquence, pour les années à venir c'est le devenir même de cette semaine hôtelière ouverte aux particuliers qu'il faudra repenser et réorienter de préférence vers la commercialisation à des groupes constitués.

3. Sur le plan commercial

La fidélité caractérise les clients du Choucas. Qu'il s'agisse de séjours ou de la clientèle, les clients réitèrent leur présence d'une année à l'autre ou bien une année sur deux, ce qui permet de créer avec certains établissements un alternat de présence ainsi qu'un nouveau partenariat en séjour de printemps avec le lycée Grégor Mendel de Vincennes (séjour de mai) et fidélisation d'autre part de l'établissement de Sainte-Bathilde de Chelles sur la période d'octobre (période traditionnellement difficile à vendre).

Afin de diversifier les activités, une activité biathlon (ski de fond, tir à la carabine laser) en partenariat avec l'Ecole de ski français (classe de Gretz-Armainvilliers) a été mise en place, là où les stations de ski alpin sont encore fermées.

Par ailleurs, nous avons eu le plaisir de faire partager et découvrir notre montagne à l'association des Mille Pattes de la Ville de Neuilly-Plaisance durant l'été, du 29 juin au 06 juillet 2019.

4. La gestion du personnel

Départ de Mme Martine FLORET pour un autre poste de cuisinière dans un restaurant plus traditionnel.

Les arrêts maladies successifs de M. Pierre HAUTERRE ainsi que de son aide de cuisine, Mme Isabelle HELIN, ont occasionné des problématiques importantes de gestion de personnel technique, avec un recours à du personnel saisonnier peu fiable.

Toutefois, Mme Valérie TOURNON a durant l'été et l'automne, relevé le défi d'assumer et d'assurer jusqu'à fin septembre cette tâche de chef de cuisine.

Le recrutement d'un cuisinier a été lancé pour l'hiver 2019/2020 car l'arrêt maladie de M. HAUTERRE s'est prolongé. Cependant, cette personne a elle-même été absente et à l'avant-veille des séjours de novembre, c'est encore Mme TOURNON qui a bien voulu reprendre la main au niveau de la cuisine aidée et secondée par Mme Anne HELIN.

Pour le secteur animation, M. Guillaume CHASTEAU s'est trouvé en arrêt maladie en juillet.

A l'occasion de leurs départs, deux animateurs (M. Guillaume JOAN et Mme Manon LANGLOIS) avec lesquels nous n'avions a priori aucun problème, ont engagé une procédure contentieuse en invoquant des



Le Président Directeur Général

heures supplémentaires non payées. Dans notre secteur d'activité (saison de ski et gestion de groupes), les journées peuvent être longues mais les animateurs sont notamment nourris et logés en compensation. Ce contentieux est géré par la mairie en lien avec un avocat.

Au mois de décembre, nombreuses démissions de personnel. Il s'agit d'agents ne souhaitant pas poursuivre dans leur poste, technique et d'animation. L'équipe est cependant aussi composée d'agents à l'écoute et disponibles, avec un état d'esprit positif, sur lesquels la direction peut compter.

L'ANNEE 2020

1. Perspectives 2020

Avant la crise sanitaire, le prévisionnel annuel représentait 11 184 nuitées pour un chiffre d'affaires de 585 925 € (hors ventes annexes), avec un objectif de résultat bilan provisoire de 23 910 €.

Le 1^{er} trimestre réalisé est de 2 990 nuitées pour un chiffre d'affaires de 170 580 € s'arrêtant le 13 mars au soir, au vu de la crise sanitaire. Le prévisionnel a été revu à la baisse par mesure de prudence. Si certains séjours de printemps (au nombre de 7) ont été reportés à l'automne, une nouvelle période de confinement n'est pas à exclure. Le prévisionnel à la date du 7 juillet 2020 est donc basé sur 7 612 nuitées pour un chiffre d'affaires de 410 207 € (hors ventes annexes), avec un objectif de résultat provisoire de - 47 260 €.

En début d'année, un contrôle de l'URSSAF a eu lieu sur les exercices 2017 et 2018. En conclusion, il en résulte un bilan positif à l'issue duquel l'administration fiscale devrait nous rembourser environ 395 €.

Toutefois, comme évoqué pour 2019, l'hôtellerie de février s'est révélée décevante : station de ski de Sixt fermée, le manque de neige et l'absence de groupes initialement prévue (Cambrésis Ressources et l'amicale du personnel de Neuilly-Plaisance).

Un nouveau groupe de Saint Julien les Villas (Aube) est cependant venu séjourner ainsi que le Judo Club de Neuilly-Plaisance pour un stage de ski (cela n'ayant pas cependant pu compenser les absences).

Le dernier séjour avant le début du confinement s'est conclu par l'accueil de classes de Bretagne venues du Morbihan et ayant obtenu à la dernière minute l'autorisation de se déplacer.

En raison de la crise sanitaire, une fermeture administrative a été prononcée. Tous les séjours du 13 mars au 30 juin ont été annulés, soit une perte de chiffre d'affaires de 175 718 €. Toutefois, un certain nombre de séjours de collèges qui devaient se dérouler aux mois de mai et de juin ont été reportés à l'automne, ce qui permettra une récupération d'environ 84 000 € sur 2020 si toutefois nous pouvons fonctionner à l'identique. L'accueil d'enfants de Neuilly-Plaisance a par ailleurs été organisé au mois de juillet sur la base de 14 jours pour 26 enfants. Un protocole sanitaire ayant été parallèlement établi pour leur venue.

En ce qui concerne les charges durant cette période, compte-tenu des informations données, nous étions à flux tendu ce qui a généré peu de pertes. (cuisine, produits d'entretien).



Le Président Directeur Général

Les contrats du personnel technique se terminaient fin mars et le personnel d'animation bénéficiait d'un contrat de travail jusqu'à la fin de la colonie de Pâques (20 avril) qui elle-même a été annulée.

Le relationnel avec la clientèle a été entretenu et de nouveaux contrats sur l'automne ont été mis en place. En ce qui concerne la période estivale, nous prenons des intentions de séjours. Les séjours de septembre, du Foyer de l'Amitié - l'Escapade et de séniors extérieurs, ont été déplacés sur août afin de pouvoir ouvrir en septembre une semaine à un collège dont le séjour de mai a été annulé. Là aussi, un protocole spécifique à l'hôtellerie a été suivi notamment sur la gestion du ménage des chambres pour que les clients et le personnel soient protégés.

Les professeurs, les proviseurs, les élus des villes avec lesquelles nous travaillons sont confiants et pensent à la nécessité de ces voyages scolaires ou de vacances et répondent présents pour les séjours à venir.

2. La gestion du personnel

Mme Noëlle DERONZIER, comptable, a été remplacée par Mme Laurence DAMBRINE, qui donne à ce jour toute satisfaction.

Pour ce qui est du personnel technique, M. HAUTERRE est de nouveau présent ainsi que Mme Isabelle HELIN, son aide de cuisine. Mme Anne HELIN et Mme SAVARIN ont réalisé un grand nettoyage. Mme SAVARIN effectue par ailleurs des tâches administratives de secrétariat et techniques.

En ce qui concerne l'animation, M. CHASTEAU, directeur-adjoint en charge de l'animation, a quitté l'établissement, le 30 juin. Un profil de poste a été établi pour son remplacement. Le recrutement d'animateurs a été réalisé à partir du mois de juillet. Toutefois, au regard de la gestion des groupes présents 24/24, la gestion de présence des animateurs reste un sujet particulièrement sensible. Il est important de bien réfléchir à leur statut.

Pour M. ISAMBERT Patrick, ouvrier d'entretien, reconnu travailleur handicapé, un dossier de prise en charge de tutorat a été validé ce qui permet de percevoir une aide mensuelle nette de 660 € /mois pour 3 années renouvelable 3 fois.

3. La gestion du bâtiment

Deux actions majeures restent à mener :

- Le raccordement du bâtiment au tout-à-l'égout, avant fin 2020
- La phase finale d'aménagement en matière d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite :
 - o salle de bain /WC (2 chambres sont à aménager)
 - o balisage extérieur
 - o WC (accès handicapé, WC sous-sol public)



Neully-Plaisance Inter-Action ⁷

Société d'Économie mixte Locale

Le Président Directeur Général

Les embellissements à prévoir :

- L'embellissement du mobilier des chambres est à envisager (encore 15 chambres à rénover)
- La réfection et l'embellissement des salles de classes et de leur mobilier scolaire (2 salles de classes).

L'amélioration de la communication internet (site) et des réseaux sociaux (inexistants) ainsi que la connexion réseau dans l'établissement est à améliorer.

Compte de résultat

	du 01/01/19 au 31/12/19 12 mois	du 01/01/18 au 31/12/18 12 mois	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Produits d'exploitation				
<i>Ventes de marchandises</i>	54 181	25 549	28 632	112,06
<i>Production vendue</i>	640 915	627 599	13 316	2,12
<i>Production stockée</i>				
<i>Subventions d'exploitation</i>				
<i>Autres produits</i>	13 449	14 437	-988	-6,85
Total	708 545	667 586	40 960	6,14
Charges d'exploitation				
<i>Achats de marchandises</i>	214 742	190 365	24 377	12,81
<i>Variation de stock (m/ses)</i>	-1 301	1 132	-2 433	-214,92
<i>Achats de m.p & aut.approv.</i>	7 576	8 395	-819	-9,75
<i>Variation de stock (m.p.)</i>				
<i>Autres achats & charges externes</i>	273 039	242 808	30 231	12,45
<i>Impôts, taxes et vers. assim.</i>	8 605	10 887	-2 282	-20,96
<i>Salaires et Traitements</i>	122 954	104 184	18 769	18,02
<i>Charges sociales</i>	46 673	39 806	6 868	17,25
<i>Amortissements et provisions</i>	38 220	32 444	5 776	17,80
<i>Autres charges</i>	37 296	38 902	-1 605	-4,13
Total	747 805	668 922	78 882	11,79
RESULTAT D'EXPLOITATION	-39 259	-1 337	-37 923	NS
<i>Produits financiers</i>	2 515	2 428	87	3,57
<i>Charges financières</i>				
RESULTAT FINANCIER	2 515	2 428	87	3,57
<i>Opérations en commun</i>				
RESULTAT COURANT	-36 744	1 092	-37 836	NS
<i>Produits exceptionnels</i>	1		1	
<i>Charges exceptionnelles</i>		7 193	-7 193	-100,00
RESULTAT EXCEPTIONNEL	1	-7 193	7 194	-100,01
<i>Participation des salariés</i>				
<i>Impôts sur les bénéfices</i>				
RESULTAT DE L'EXERCICE	-36 743	-6 101	-30 642	502,25


Détail du compte de résultat

	du 01/01/19 au 31/12/19 12 mois	du 01/01/18 au 31/12/18 12 mois	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Produits d'exploitation				
707000 – Ventes de marchandises	6 695,48	7 117,81	-422,33	-5,93
707001 – Snack des bords de Marne	24 294,02		24 294,02	
707006 – Forfait ski	43,62	250,91	-207,29	-82,62
707007 – Ventes cartes postales	1 047,86	684,50	363,36	53,08
707009 – Ventes timbres postes	252,16	186,34	65,82	35,32
707010 – Ventes services vit	166,65	8,33	158,32	NS
707012 – Ventes boutique souvenirs	6 885,99	8 026,25	-1 140,26	-14,21
707015 – Ventes service loc mat ski	1 382,07	1 133,34	248,73	21,95
707017 – Ventes forfaits divers		430,50	-430,50	-100,00
707018 – Ventes transport / clients	13 209,09	7 636,38	5 572,71	72,98
707019 – Ventes boutique sets	204,16	75,01	129,15	172,18
Ventes de marchandises	54 181,10	25 549,37	28 631,73	112,06
706100 – Classe de neige	152 943,20	157 881,83	-4 938,63	-3,13
706101 – Classe de printemps	135 279,08	117 859,09	17 419,99	14,78
706102 – Classe automne	139 833,64	157 740,01	-17 906,37	-11,35
706103 – Colonie pâques	34 578,18	32 241,82	2 336,36	7,25
706104 – Colonie juillet	50 454,55	43 727,27	6 727,28	15,38
706106 – Clientèle privée	50 516,29	50 893,18	-376,89	-0,74
706107 – Séjours groupe	72 133,64	66 337,27	5 796,37	8,74
706108 – Repas supplémentaires	4 927,80	918,45	4 009,35	436,53
708000 – Produits des activités annexes	249,00		249,00	
Production vendue	640 915,38	627 598,92	13 316,46	2,12
758000 – Produits divers gestion courante	17,28	123,13	-105,85	-85,97
781610 – Repris.s/prov.dépréc.immob. incorp.		6 000,00	-6 000,00	-100,00
791310 – Transfert charges externes invest.	545,00		545,00	
791320 – Transfert charg ext activ. Choucas		8 314,28	-8 314,28	-100,00
791440 – Transfert de charges de personnel	12 886,70		12 886,70	
Autres produits	13 448,98	14 437,41	-988,43	-6,85
Total	708 545,46	667 585,70	40 959,76	6,14
Charges d'exploitation				
607000 – Achats de marchandises	99 023,68	90 592,90	8 430,78	9,31
607001 – Achats marchand boissons	7 094,01	5 011,03	2 082,98	41,57
607002 – Achat remontées mécanique	25 740,19	29 810,74	-4 070,55	-13,65
607004 – Achat produits pharmacie	488,01	280,11	207,90	74,22
607007 – Achats cartes postales	219,60	482,00	-262,40	-54,44
607009 – Achats billets de train	4 478,20	4 081,30	396,90	9,72
607010 – Achats souvenirs	5 669,70	3 968,25	1 701,45	42,88
607011 – Achats transports / clients	64 447,63	55 928,92	8 518,71	15,23
607012 – Achat boutique sets		210,00	-210,00	-100,00
607013 – Achat fournitures snack MaIrie NPIA	7 437,37		7 437,37	
608700 – Frais accessoires s/marchandises	143,58		143,58	
Achats de marchandises	214 741,97	190 365,25	24 376,72	12,81
603700 – Variat. stocks marchandises	-1 300,84	1 131,98	-2 432,82	-214,92
Variation de stock (m/ses)	-1 300,84	1 131,98	-2 432,82	-214,92
601100 – Achats matières (ou groupe) a	7 575,98	8 394,52	-818,54	-9,75
Achats de m.p & aut.approv.	7 575,98	8 394,52	-818,54	-9,75
604001 – Refuge de montagne	823,33	597,67	225,66	37,76
604010 – Chambres extérieures	240,00	740,00	-500,00	-67,57


Détail du compte de résultat

	du 01/01/19 au 31/12/19 12 mois	du 01/01/18 au 31/12/18 12 mois	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
606100 – Ach fournitures non stockable eau	3 068,42	2 632,97	435,45	16,54
606101 – Combustibles choucas	28 570,34	23 259,89	5 310,45	22,83
606102 – Edf / gdf choucas	7 284,89	6 478,15	806,74	12,45
606103 – Carburant choucas	4 748,39	4 993,06	-244,67	-4,90
606104 – Produits entretien choucas	1 545,65	5 493,98	-3 948,33	-71,87
606300 – Achats de petit équipement	1 197,56	84,56	1 113,00	NS
606450 – Fournitures bureau choucas	831,14	596,75	234,39	39,28
606451 – Fourniture bureau npja	1 290,00	7,22	1 282,78	NS
606460 – Achat journaux / presse	378,15	312,05	66,10	21,18
606500 – Achats mat pédagogique	994,46	952,93	41,53	4,36
606501 – Achat mat de camping	155,83		155,83	
606503 – Vetements de travail	353,70	395,84	-42,14	-10,65
606504 – Matériel de montage	168,56		168,56	
606505 – Achat mat été	382,88	234,46	148,42	63,30
606506 – Achat mat vélo	530,57	795,13	-264,56	-33,27
606507 – Achat mat hiver	648,63	2 657,13	-2 008,50	-75,59
613200 – Locations immobilières		6 000,00	-6 000,00	-100,00
613500 – Locations mobilières	2 436,22	2 468,72	-32,50	-1,32
613501 – Loc mat transport choucas	1 348,00		1 348,00	
613502 – Location matériel bureau	1 780,00	1 780,00		
613503 – Location de mat outillage		196,92	-196,92	-100,00
613504 – Location matériel de ski	1 859,33	1 951,67	-92,34	-4,73
615200 – Entretien immobilier	14 818,64	12 369,01	2 449,63	19,80
615300 – Protection incendie choucas	2 419,66	595,42	1 824,24	306,38
615520 – Entretien du matériel et outillage	703,66		703,66	
615530 – Entretien du matériel de transport	10 970,17	4 401,31	6 568,86	149,25
615540 – Entret mat bureau choucas	901,66	1 064,12	-162,46	-15,27
615550 – Blanchisserie choucas	6 909,90	4 179,36	2 730,54	65,33
615601 – Maintenance choucas	8 002,52	11 516,29	-3 513,77	-30,51
616000 – Assurances npja	367,33	3 059,63	-2 692,30	-87,99
616100 – Assurances multirisques choucas	11 832,47	9 661,21	2 171,26	22,47
616110 – Assurances diverses npja	5 436,60	5 352,60	84,00	1,57
616300 – Assurance matériel de transport	3 573,39	4 253,02	-679,63	-15,98
618100 – Documentation générale	2,94	8,97	-6,03	-67,22
621000 – Personnel ext moniteur	15 708,00	15 828,50	-120,50	-0,76
621001 – Personnel ext tennis	62,00	48,00	14,00	29,17
621002 – Personnel ext canoé	12 997,25	10 643,73	2 353,52	22,11
621003 – Personnel ext piscine	283,80	227,90	55,90	24,53
621004 – Personnel ext patinoire	1 115,20	887,96	227,24	25,59
621005 – Personnel ext visite	5 897,95	3 995,45	1 902,50	47,62
621007 – Personnel ext spéléo	30 307,00	17 618,00	12 689,00	72,02
621008 – Personnel mini golf	360,00	27,50	332,50	NS
621010 – Parcs aventures	6 117,82	4 644,55	1 473,27	31,72
621011 – Personnel karting	671,25		671,25	
621012 – Personnel Yoga	150,00		150,00	
621400 – Personnel prêté	38 663,50	34 150,98	4 512,52	13,21
622100 – Commissions et courtages sur achats	87,00	52,30	34,70	66,35
622200 – Commissions et courtages sur ventes	205,06		205,06	
622600 – Honoraires	9 728,50	10 680,00	-951,50	-8,91
622610 – honoraire choucas	9 881,50	11 370,00	-1 488,50	-13,09
622700 – Frais d'actes et contentieux	714,93	89,43	625,50	699,43
623100 – Annonces et insertions	1 310,93	1 031,87	279,06	27,04


Détail du compte de résultat

	du 01/01/19 au 31/12/19 12 mois	du 01/01/18 au 31/12/18 12 mois	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
623450 – Cadeaux clientèle choucacs	190,15	672,48	-482,33	-71,72
623600 – Catalogues et imprimés	250,00	315,00	-65,00	-20,63
623800 – Divers (pourboires, dons courants)	1 344,95	1 248,50	96,45	7,73
624000 – Transport s/ achats choucacs	262,59	320,60	-58,01	-18,09
625100 – Voyages et déplacements	4 274,72	3 889,10	385,62	9,92
625600 – Missions	71,75		71,75	
625700 – Réceptions	72,40		72,40	
626000 – Frais postaux	924,19	3 524,48	-2 600,29	-73,78
626001 – Téléphone npja		152,83	-152,83	-100,00
626100 – Frais de télécommunication	3 573,16	1 003,85	2 569,31	255,95
627000 – Services bancaires choucacs	1 097,25	1 123,38	-26,13	-2,33
627001 – Services bancaires npja	75,86	171,67	-95,81	-55,81
627800 – Prestations de services bancaires	65,72		65,72	
Autres achats & charges externes	273 039,42	242 808,10	30 231,32	12,45
633300 – Formation continue (organisme)	791,59	626,62	164,97	26,33
633500 – Taxe d'apprentissage (verst libér.)	-4,00	745,00	-749,00	-100,54
635111 – Cotisation foncière des entreprises	966,00	887,00	79,00	8,91
635112 – Cotis./la valeur ajoutée des entre.	257,00	258,00	-1,00	-0,39
635115 – Contribut foncière choucacs	5 662,00	5 414,00	248,00	4,58
635120 – Taxes locales	602,00	1 003,00	-401,00	-39,98
635430 – Cartes grises	191,76		191,76	
635800 – Taxe de séjour		1 814,40	-1 814,40	-100,00
637810 – Redevance télé choucacs	139,00	139,00		
Impôts, taxes et vers. assim.	8 605,35	10 887,02	-2 281,67	-20,96
641000 – Rémunération choucacs	118 069,08	108 978,60	9 090,48	8,34
641200 – Var prov congés payés choucacs	4 159,00	-2 915,00	7 074,00	-242,68
641201 – Variat prov ch c/p choucacs	1 581,00	-1 044,00	2 625,00	-251,44
641410 – Avantages en nature	-855,30	-835,20	-20,10	2,41
Salaires et Traitements	122 953,78	104 184,40	18 769,38	18,02
645100 – Cotisations à l'urssaf Choucacs	29 584,18	27 253,17	2 331,01	8,55
645200 – Cotisations prévoyance choucacs	3 391,01	2 804,11	586,90	20,93
645300 – Cotisations retraite ABELIO choucacs	5 426,17	5 233,51	192,66	3,68
645310 – Cotis. retraites CNRACL choucacs	7 411,08	7 411,08		
645320 – Cotis. retraites RAFP choucacs	241,83	241,80	0,03	0,01
647500 – Médecine du travail et pharmacie	619,00	342,00	277,00	80,99
649000 – Produit d'impôt cice		-3 480,00	3 480,00	-100,00
Charges sociales	46 673,27	39 805,67	6 867,60	17,25
681120 – Dot. amort. s/immobil. corporel.	38 219,64	32 443,88	5 775,76	17,80
Amortissements et provisions	38 219,64	32 443,88	5 775,76	17,80
651000 – Redevances affermage choucacs	35 000,00	35 000,00		
651600 – Droits d'auteurs	1 656,35	3 263,06	-1 606,71	-49,24
651610 – Redevances canal plus	550,80	550,80		
651620 – Anfr	88,00	87,00	1,00	1,15
658000 – Charges diverses gestion courante	1,00	0,73	0,27	36,99
Autres charges	37 296,15	38 901,59	-1 605,44	-4,13
Total	747 804,72	668 922,41	78 882,31	11,79
RESULTAT D'EXPLOITATION	-39 259,26	-1 336,71	-37 922,55	NS
761100 – Revenus titres de participation	759,07	701,61	57,46	8,19
768000 – Autres produits fin choucacs	747,32	1 226,70	-479,38	-39,08


Détail du compte de résultat

	du 01/01/19 au 31/12/19 12 mois	du 01/01/18 au 31/12/18 12 mois	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
768001 – Autres produits fin npi	1 008,54	499,98	508,56	101,72
<i>Produits financiers</i>	2 514,93	2 428,29	86,64	3,57
RESULTAT FINANCIER	2 514,93	2 428,29	86,64	3,57
RESULTAT COURANT	-36 744,33	1 091,58	-37 835,91	NS
775000 – Produits cessions éléments d'actif	1,00		1,00	
<i>Produits exceptionnels</i>	1,00		1,00	
675000 – Valeurs compt. éléments actif cédés		7 192,54	-7 192,54	-100,00
<i>Charges exceptionnelles</i>		7 192,54	-7 192,54	-100,00
RESULTAT EXCEPTIONNEL	1,00	-7 192,54	7 193,54	-100,01
RESULTAT DE L'EXERCICE	-36 743,33	-6 100,96	-30 642,37	502,25

Soldes intermédiaires de gestion

	du 01/01/19 au 31/12/19 12 mois	%	du 01/01/18 au 31/12/18 12 mois	%
<i>Ventes de marchandises</i>	54 181	100,00	25 549	100,00
<i>Coût d'achats marchandises vendues</i>	213 441	393,94	191 497	749,52
MARGE COMMERCIALE	-159 260	-293,94	-165 948	-649,52
<i>Production vendue</i>	640 915	100,00	627 599	100,00
PRODUCTION DE L'EXERCICE	640 915	100,00	627 599	100,00
<i>Cie de matières et sous-traitance</i>	8 639	1,35	9 732	1,55
MARGE DE PRODUCTION	632 276	98,65	617 867	98,45
PROD TOT + VENTES MARCHANDISES	695 096	100,00	653 148	100,00
MARGE BRUTE GLOBALE	473 016	68,05	451 919	69,19
<i>Autres achats et charges externes</i>	271 976	39,13	241 470	36,97
<i>Transfert de charges</i>	545	0,08	8 314	1,27
VALEUR AJOUTEE	201 585	29,00	218 763	33,49
<i>Impôts, taxes et verst assimilés</i>	8 605	1,24	10 887	1,67
<i>Charges de personnel</i>	169 627	24,40	143 990	22,05
<i>Transfert de charges</i>	12 887	1,85		
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	36 239	5,21	63 886	9,78
<i>Reprises s/ amortissements et provisions</i>			6 000	0,92
<i>Autres produits</i>	17		123	0,02
<i>Dot. amortissements et provisions</i>	38 220	5,50	32 444	4,97
<i>Autres charges</i>	37 296	5,37	38 902	5,96
RESULTAT D'EXPLOITATION	-39 259	-5,65	-1 337	-0,20
<i>Produits financiers</i>	2 515	0,36	2 428	0,37
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	-36 744	-5,29	1 092	0,17
<i>Produits exceptionnels</i>	1			
<i>Charges exceptionnelles</i>			7 193	1,10
Résultat exceptionnel	1		-7 193	-1,10
RESULTAT DE L'EXERCICE	-36 743	-5,29	-6 101	-0,93